

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024

CONVOQUE LE 26 NOVEMBRE 2024

L'an 2024 et le 02 DECEMBRE à 10 Heures 00, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HOCHART Donata Présidente.

PRÉSENTS : Mme HOCHART Donata, Maire et Présidente, Mme HENOT Dominique, Mme CHAVAUDRA Evelyne, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme DEGAND Géraldine, Mme BLOTTIAUX Liliane, Mme ISAMBOURG Liliane

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : Mme BUYCK Isabelle, Mr FOURNIER Guillaume

ABSENTE : Mme RAULT Emmanuelle

SECRETAIRE : Mme ISAMBOURG Liliane

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Budget Supplémentaire Année 2024
2. Reconduction Convention Navette 2025
3. Questions Diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ **BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEE 2024 :**

Excédent investissement 2023 : 110 849, 26 €

Section d'investissement :

Recettes : 110 849, 26 €

Dépenses : 110 849, 26 €

Excédent de fonctionnement 2023 : 222 679, 54 €

Section de fonctionnement :

Recettes : 222 679, 54 €

Dépenses : 222 679, 54 €

Budget Supplémentaire Année 2024 :

Recettes : 333 528, 80 €

Dépenses : 333 528, 80 €

2/ RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE TRANSPORT POUR LES RETRAITES FOUQUIEROIS AGES DE 60 ANS ET PLUS ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE :

Le C.C.A.S souhaite reconduire la convention de prestation de transport pour faciliter les déplacements des personnes retraités Fouquiéroises âgés de 60 ans et plus et en situation de handicap, au travers des deux partenariats signés en date du 01 Janvier 2022 jusqu'au 31 Mai 2022, du 01 Juin 2022 au 31 Décembre 2022, du 01 Janvier 2023 jusqu'au 31 Décembre 2023, du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 avec le prestataire de la Société « EASY SHUTTLE » ainsi qu'à compter du 01 Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2025.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que la présente reconduction de la convention a pour objet de définir les modalités de contribution du C.C.A.S au financement des déplacements des retraités âgés de 60 ans et plus et des personnes en situation de handicap Fouquiérois sur leur Commune et une bonification à hauteur de 50 % sur des créneaux bien spécifiques. Le montant maximal de la participation du CCAS s'élève à 20 000 €. Il est rappelé qu'il s'agit d'une démarche sociale et solidaire.

Une consultation a été faite auprès du prestataire en ce qui concerne la nouvelle tarification des déplacements pris en charge par le C.C.A.S pour 2024. La tarification pour l'année 2025 reste sous les mêmes conditions que 2024.

- Transports internes à la Ville de Fouquières-lez-lens : 17 € TTC (hors courses, retrait des marchandises auprès des Associations caritatives Fouquiéroises)
- Transports internes à la Ville de Fouquières-lez-lens (courses comprises ainsi que le marché hebdomadaire du jeudi après-midi) + service de santé fouquiérois :
 - 18 TTC
- Transports vers les communes limitrophes (commerces centre ville de Harnes et Billy-Montigny) 18€50 TTC
- Transports vers les commerces (lidl et intermarché Commune de Montigny-en-gohelle), intermarché (Noyelles-sous-Lens) : 20 € TTC
 - Transports vers le Centre Commercial LECLERC à Loison-sous-Lens : 27 € TTC
 - Transports d'ordres médicaux vers les communes limitrophes : 18€50 TTC
 - Polyclinique de Hénin-Beaumont/Courrières : 20 € TTC
 - Polyclinique de Bois-Bernard : 30 € TTC
 - Centre Hospitalier de Lens : 30 € TTC
 - Transports vers les Centres de vaccinations du secteur de Lens :
 - Tarif individuel : 40 €
 - Tarif 5 personnes (selon les distances sanitaires) : 70 € TTC
 - Tarif 5 personnes dont 1 PMR : 85 € TTC
- Transports vers les Centres de vaccinations de Bois-Bernard :
 - Tarif individuel : 40 € TTC
 - Tarif 5 personnes (selon les distances sanitaires) : 70 € TTC
 - Tarif 5 personnes dont 1 PMR : 85 € TTC
- Transports vers les Centres de Vaccinations du Hénin-Beaumont-Courrières :
 - Tarif individuel : 20 € TTC
 - Tarif 5 personnes (selon les distances sanitaires) : 50 € TTC
 - Tarif 5 personnes dont 1 PMR : 65 € TTC
- Transports vers les Centres de Vaccinations de LIEVIN :
 - Tarif individuel : 45 € TTC
 - Tarif 5 personnes (selon les distances sanitaires) : 75 € TTC
 - Tarif 5 personnes (selon les distances sanitaires) dont 1 PMR : 90 € TTC

Pour permettre aux abonnés d'accéder à un nouveau service, la Société « Easy Shuttle » a lancé une suggestion dans ce projet à savoir l'idée de pouvoir collecter les commandes drive vers les Centres Commerciaux Leclerc Loison-sous-lens et Intermarché de Montigny-en-Gohelle, deux commerces faisant partie de la convention et qui en ont la possibilité. Une consultation a été faite auprès du prestataire en ce qui concerne la tarification des déplacements pris en charge par le C.C.A.S pour 2025.

Les déplacements vers le Centre Commercial LECLERC à Loison-sous-lens pour collecter les commandes drive : 17 € T.T.C

Les déplacements vers le Centre Commercial INTERMARCHÉ à Montigny-en-Gohelle pour collecter les commandes drive : 13 € T.T.C

Les Membres du Conseil d'administration après délibération décident de retenir cette idée ainsi que la nouvelle tarification de la Société « EASY SHUTTLE » communiquée.

Le Conseil d' Administration autorise Madame la Présidente à signer la reconduction de la convention à intervenir actant le partenariat à compter du 01 Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2025 et tout acte s'y rapportant.

Les dépenses seront prévues au budget.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

3/ QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Le Maire,

D. HOCHART



Vote :

Nombres de Membres en exercice : 11

Présent(s) : 8

Pour 10 dont 02 procurations

Contre : //

Abstention : //

Affiché le 06 Décembre 2024

La Secrétaire,

ISAMBOURG Liliane



Membres présents : 8

Membre (s) Absent (s) : 01

Procurations : 02

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE
2024-12-01-D	BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEE 2024	Membres présents : 8 Pour 10 dont 2 procurations
2024-12-02-D	RECONDUCTION CONVENTION NAVETTE 2025	Membres présents : 8 Pour 10 dont 2 procurations

Fait à FOUQUIERES-LEZ-LENS,

le 02 Decembre 2024

Le Maire,
D. HOCHART

